

NON AUX DÉPÔTS SAUVAGES

• JOURS DE COLLECTE

Ordures ménagères : vendredi entre 5h15 et 12h30

Tri : jeudi entre 5h15 et 12h30 en semaine impaire

Merci de sortir vos bacs la veille au soir et de les rentrer dans la journée, une fois la collecte terminée.

• ENCOMBRANTS



La collecte annuelle de la CAPSO aura lieu du 16 au 20 octobre 2023

Pour en bénéficier, contactez la mairie au plus tard **une semaine avant** en précisant le type d'encombrants à évacuer.



La collecte à la demande : en contactant le 0 800 676 053. Limite de 500kg ou 3m³ par foyer et par enlèvement. Le tarif est de 20€.

• 6 DÉCHÈTERIES DU SYNDICAT MIXTE LYS AUDOMAROIS

(déchèterie, compostière et centre de tri)

Arques
Longuenesse
Tatinghem
Lumbres
Aire-sur-la-Lys
Dennebrœucq

Horaires d'hiver : du lundi au vendredi 9h - 11h45 et 14h - 17h30
samedi 9h - 17h30

Horaires d'été : du lundi au samedi 9h - 18h30

Contact : www.smla.fr / 03 21 12 10 33

• **DÉPÔTS SAUVAGES :** la verbalisation s'élève à **200€ minimum**

• BORNES D'APPORT VOLONTAIRE

Colonnes à verre

- bouteilles
- flacons
- pots et bocaux en verre
- > sans bouchon, ni capsule, ni couvercle et vidés.
- > Inutile de rincer les contenants.



Les ampoules sont à déposer chez votre distributeur ou en déchèterie.



La vaisselle, les vitres et miroirs cassés sont à déposer dans votre bac d'ordures ménagères.

Bennes à papier/carton

- journaux
- catalogues
- annuaires
- magazines
- prospectus
- boîtes et emballages carton
- courriers et lettres
- cartons ondulés
- papier
- livres
- cahiers



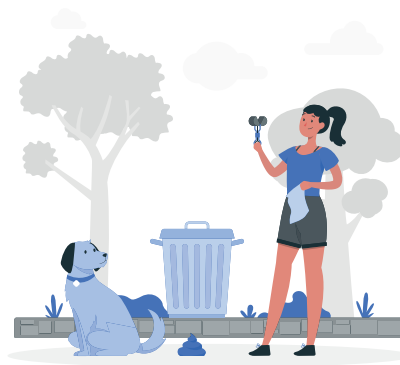
RETROUVEZ
À L'INTÉRIEUR LE PLAN
DES BORNES D'APPORT
VOLONTAIRE

PROPRETÉ EN VILLE : TOUS CONCERNÉS !

GUIDE DES BONNES PRATIQUES

De nombreuses mesures pour favoriser la propreté en ville et préserver le cadre de vie ont été mises en place. Une brigade propreté composée de 2 agents effectue des interventions pour informer et communiquer avec les citoyens, les sensibiliser aux droits et devoirs de chacun en matière de propreté urbaine, et verbaliser en cas d'infraction constatée et répétée.

NON AUX DÉJECTIONS CANINES



18 poubelles

ont un distributeur intégré de sachets en cas d'oubli.

D'autres distributeurs sont présents aux ruines Saint-Bertin, square Céline Roye, à l'aire de camping-car et à l'aire de jeux Quai des Salines

5 canisites sont présents en ville, avec distributeurs de sachets.

Distribution gratuite de porte-clés contenant un rouleau de sachets aux accueils de la Mairie et de la Police municipale.

- Verbalisation jusqu'à 267€ pour les déjections non ramassées (135€ pour la contravention + 132€ de frais de nettoyage par le service Ville Propre)
- Amende de 150€ si vous ne disposez d'aucun moyen de ramassage des déjections de votre animal

NON AUX MÉGOTS

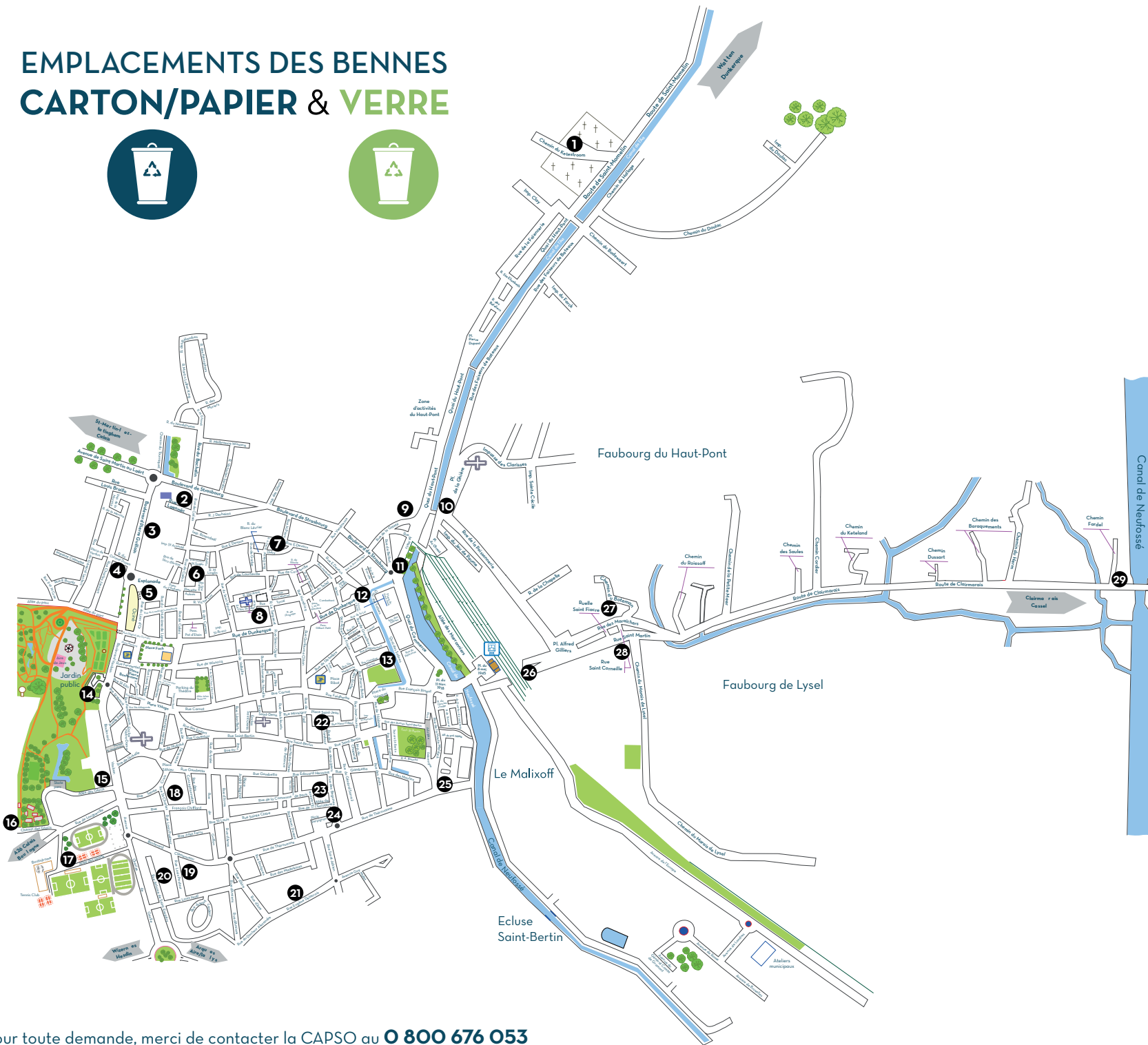
Certaines poubelles en ville permettent d'écraser votre mégot, pour le jeter ensuite.

Distribution gratuite de cendriers de poche aux accueils de la Mairie et de la Police municipale.



- Verbalisation de 135€ pour jet de mégot sur l'espace public

EMPLACEMENTS DES BENNES CARTON/PAPIER & VERRE



-  **1** Chemin du Ketestroom
-   **2** Parking Laënnec
-  **3** Boulevard Pierre Guillain (CRS 16)
-   **4** Rue du Colonel Doyen
-   **5** Rue du Lion d'Or (devant le cinéma)
-   **6** Place Suger
-   **7** Rue Désiré Didry
-  **8** Enclos Saint-Sépulcre
-   **9** Aire de camping-car
-   **10** Place de la Ghière
-   **11** Rue de Metz
-   **12** Parking Legrand (bas de la rue de Dunkerque)
-   **13** Rue Claudine Darras
-  **14** Parking du Bastion St-Venant
-   **15** Allée des Glacis
-   **16** Chemin des Glacis
-  **17** Allée des sports
-   **18** Parking Saint-Charles
-   **19** Rue Louis Pasteur
-   **20** Rue Antoine de Saint-Exupéry
-   **21** Rue Eugène Delacroix
-   **22** Place Saint-Jean
-   **23** Rue de l'Escoterie
-   **24** Place Perpignan
-   **25** Rue de Théroüanne
-  **26** Rue Saint-Martin (pont)
-   **27** Chemin du Boteman (résidence de personnes âgées)
-   **28** Chemin du Marais de Lysel (parking du Brokus)
-   **29** Chemin Fardel